



CONSULAT GÉNÉRAL DE SUISSE  
SAIGON

SAIGON. le 14 novembre 1960

55, Dôn Chông-Dông  
For. Quai de Belgique  
Boîte postale 466  
Tél. 22.396

Réf.: B.11 - SCH/ms

Monsieur Max Petitpierre  
Président de la Confédération

Rapport politique no. 1

B e r n e

L'échec du coup de force de Saigon

Monsieur le Président de la Confédération,

J'ai l'honneur de vous faire rapport sur le complot du 11 au 12 novembre, maîtrisé finalement par le Président Diem.

Le Palais Présidentiel étant situé à quelque 400 mt. à vue directe de mon appartement, il m'a été donné de suivre les péripéties des événements sur le théâtre principal des opérations.

Je fus réveillé à 3 h. du matin vendredi 11 novembre par une vive fusillade autour de ma maison. Je me levai et vis des soldats se diriger en direction du Palais Présidentiel.

Après l'attaque de Kontum, sur le Haut Plateau vietnamien, dans laquelle les forces gouvernementales se voyaient opposées à 10.000 assaillants communistes, incorporés dans des unités militaires régulières, un soulèvement communiste dans la capitale même n'était de prime abord pas à exclure. Cependant, après une heure, il était possible d'analyser la situation : 3 bataillons de parachutistes avaient donné l'assaut sur plusieurs points stratégiques de la capitale. L'action la plus violente s'était déroulée sur

le boulevard menant à la Présidence pour la prise de la caserne de la Garde présidentielle d'abord, puis du Palais ensuite. Celui-ci était entre les mains des insurgés à partir de 7 h. du matin, à l'exception du réduit armé où apparamment le Président Diem s'était réfugié.

Entre 7 h. et 9 h., un calme relatif s'était établi. C'est avec un sentiment de reconnaissance envers mes collaborateurs que je mentionne en cette occurrence qu'ils se sont présentés chez moi pour reprendre le travail. Je décidai de fermer la chancellerie qui se trouve dans le même immeuble que mon appartement, renvoyai le personnel tout en gardant mon chef de chancellerie de piquet. Des nouvelles, tant de la part des membres de la colonie suisse - qui sont tous sains et saufs - que des chefs de missions commençaient à affluer, et ainsi j'ai pu, pendant toute la période troublée, maintenir un contact avec les autres quartiers de la capitale et suivre également les événements qui se poursuivaient en dehors de mon champ visuel. Le calme se prolongeant dans la matinée, ce fut apparamment le signe de l'adresse au Président d'un ultimatum que l'on disait devoir expirer à midi. Or, l'assaut final ne fut pas donné, soit que certains appuis sur lesquels comptaient les rebelles aient fait défaut à ce moment-là, soit que les politiciens, qui étaient de connivence avec les militaires rebelles, se soient prématurément mêlés de l'affaire lorsque celle-ci n'était, militairement parlant, pas encore à point.

Dans la rétrospective, on estime que c'est à partir de vendredi à midi que le putsch a été voué à l'échec.

En effet, le Président négociant très habilement, tirait en longueur les pourparlers, tout en ayant déjà intimé l'ordre aux troupes loyales stationnées à 50 km de Saïgon de le rejoindre avec des chars et un bataillon d'élite. Par ailleurs, d'autres troupes convergeaient sur Saïgon, transportées par des unités de la Marine par la rivière, ce qui fait que samedi à midi, après une nuit relativement calme, les assaillants rebelles se voyaient à leur tour encerclés. Samedi, dans la matinée, le

Président faisait diffuser le message suivant, qui par la suite s'est révélé de la pure tactique :

" Les unités de l'Armée sont revenues dans la capitale en grand nombre pour soutenir le Président de la République.

Mais, pour éviter une effusion de sang, et pour réserver toute la vigueur de l'Armée pour combattre le communisme, le Président de la République a décidé :

- 1.- Dissoudre le gouvernement actuel;
- 2.- Convoquer les généraux pour former un gouvernement provisoire sous la haute autorité du Président de la République pour continuer à écraser le communisme et protéger la Nation;
- 3.- En même temps, le Président de la République collaborera avec le Comité révolutionnaire pour former un gouvernement d'union nationale.

Pour éviter toute effusion de sang inutile et éclairer le peuple, le Président a ordonné au conseil des officiers généraux d'appliquer immédiatement toutes mesures nécessaires pour faire cesser le feu et mettre fin à toute propagande contraire.

Soyez calmes, ayez confiance dans le patriotisme du Président de la République et à son amour illimité du peuple. "

Les rebelles stationnés devant le Palais croyaient que, par là, leur action était déjà entrée dans une phase de règlement sur le plan politique, raisonnement qui, par ailleurs, conduisit au plus dramatique moment des événements. Depuis 8 h. samedi matin, une foule de plusieurs milliers de personnes était massée sur le boulevard et le jardin public en face de la Présidence. A 8 h 30, je vis soudainement une banderolle avec un slogan anti-diémiste se déployer quelques mètres devant les chars blindés des rebelles. Aussitôt ceux-ci, pour disperser la foule, ouvrirent un feu nourri qu'ils dirigèrent par-dessus les têtes et, heureusement, aussi par-dessus ma maison. Les balles, déviées par le feuillage des arbres, sifflaient dans toutes les directions, et lorsque je relevai la tête au-dessus de l'appui de la fenêtre, je comptai 7 morts et beaucoup de blessés.

Ainsi se terminait l'unique manifestation vraiment libre et spontanée que j'aie vue dans la République du Vietnam.

Si les rebelles crurent à la réussite d'un compromis politique, ils ne furent pas les seuls à se voir trompés. Quel-

ques chefs de missions qui se trouvaient alors dans mon appartement étaient, avec moi, de l'avis que le président allait saisir, enfin, cette chance d'établir son pouvoir sur des bases plus larges, ce qui est et restera la condition pour un effacement de la subversion communiste à l'intérieur du pays.

A partir de samedi à midi, le gros des troupes rebelles commençaient à rejoindre les cantonnements, et c'est par la suite, en fin d'après-midi, que le Président a fait volte face et a lancé l'appel suivant :

" Après les événements qui se sont déroulés pendant une journée dans la capitale, moi, Président de la République du Vietnam, soucieux de préserver l'intégrité de nos potentiels militaires au moment où nous devons faire face au Communisme, j'avais, en accord avec le Président de l'Assemblée Nationale, cherché une solution de compromis. Mais devant la perfidie constante des rebelles qui se sont rendus coupables de nombreuses forfaitures criminelles, notamment celle d'avoir trompé les troupes aéroportées en leur faisant croire qu'il fallait immédiatement se porter au secours du Président de la République trahi par sa garde personnelle, j'ai donné l'ordre à l'Armée de mettre hors d'état de nuire ces rebelles en même temps que leurs complices politiques.

Aujourd'hui les unités de l'Armée de la République, venues de toutes les régions militaires et de toutes les armes : Infanterie, Marine, Aviation, ont rempli leur mission et sont rentrées dans leurs cantonnements. Les rebelles et leurs complices seront jugés selon la loi. "

Une déclaration de loyauté du Parlement, un cortège avec des participants sans enthousiasme, la demande de la levée d'immunité parlementaire du seul député indépendant, des arrestations de politiciens de l'opposition, dont il est difficile d'évaluer encore le nombre, suivaient le dimanche 13 novembre. Aujourd'hui lundi le Gouvernement, en une note adressée aux missions diplomatiques et consulaires à Saïgon, a fait constater que :

".... l'Armée Vietnamienne, demeurée fidèle au Gouvernement, a maîtrisé le complot du 11 novembre et a complètement rétabli la situation en quelques heures dans la journée du 12 novembre.

Dans un appel adressé à la population le 12 novembre à 18 h, le Président de la République a proclamé que le Gouvernement continue sa tâche dans le respect de la Constitution et des principes qui ont guidé jusqu'à présent son action. "

Ce matin, les chefs de missions étaient convoqués à l'aéroport pour saluer le Ministre des Affaires Etrangères en partance pour Tokyo. Ce fut l'occasion d'échanger des impressions. Tous les chefs de missions auxquels j'ai parlé sont unanimes à penser que, dans l'immédiat, le Gouvernement Diem est solidement réinstallé, mais que son avenir plus lointain sera chargé de lourdes hypothèques.

Permettez-moi de signaler enfin l'essentiel d'un entretien que j'avais, également à l'aéroport, avec le Ministre Dam, Directeur du Protocole à la Présidence, et l'Ambassadeur de Thaïlande, M. Pramote Chongchareon, doyen du Corps diplomatique. Ces personnalités, discutant une question, me firent signe de les rejoindre et je fus informé que l'Ambassadeur allait présenter ses vœux de félicitations au Chef de l'Etat, au nom du Corps diplomatique, et que moi, en ma qualité de doyen du Corps consulaire, devais faire de même pour ce dernier. Cette idée me déplut, ceci déjà pour la raison qu'il aurait été difficile, en comité restreint, de faire la différence entre ma qualité de représentant suisse et celle de doyen consulaire. Par ailleurs, le premier ambassadeur de Suède remettra d'ici quelques jours ses lettres de créance au Président et, le Gouvernement Vietnamien ayant tendance à rapprocher les positions de la Suisse et de la Suède, j'ai pensé qu'il était impératif d'éviter un entretien qui n'aurait pas manqué de suivre la cérémonie protocolaire.

J'ai répondu alors qu'il me serait un très grand honneur d'être reçu par le Chef de l'Etat conjointement avec le doyen du Corps diplomatique, mais que je me demandais s'il n'y avait pas lieu de procéder comme ce fut le cas lors de la cour de congratulation tout récemment tenue à l'occasion de la Fête Nationale, et au cours de laquelle l'Ambassadeur de Thaïlande avait présenté les vœux émanant des corps diplomatiques et consulaire. J'ajoutai que, procédant de la même façon, le Chef de l'Etat y verrait certainement le symbole de la continuité qu'il a assurée à son gouvernement en maîtrisant la situation. Mes interlocuteurs me félicitèrent de cette interprétation et il m'était dès lors facile d'obtenir le consentement de mes collègues consulaires présents. Le communiqué officiel de la démarche du doyen est joint.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la  
Confédération, l'assurance de ma haute considération.

*M. W. Müller*

1 annexe